

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement NANCY
Canton SEICHAMPS

COMMUNE de SEICHAMPS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

du Lundi 28 juin 2010

NOMBRE

de conseillers en exercice 29

de présents 22

de votants 29

L'an deux mil dix, le lundi vingt huit juin, le Conseil Municipal de la Commune de SEICHAMPS étant réuni salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Henri CHANUT

Etaient présents : MM. CHANUT, CHARPENTIER, COCHE, BRZAKOVIC, EGLOFFE, SCHNEIDER, GARCIA, BOICHE, KLOUTZ, GRANJON, GUILLAUME, KEINERKNECHT

Mmes GLESS, TREIBER, REVOL, DIONNET, LANUEL, LEMINEUR FABRI, WOLFARTH, PANIS, MAISTRE

Etaient excusés : Mmes MEON, AGOSTINI, KRIER, DIART
MM. INGRET, CLERC, LECOMTE

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à

:
Mme KRIER à Mme MAISTRE
M. INGRET à Mme LANUEL
M. CLERC à M. BOICHE
Mme MEON à Mme REVOL
Mme AGOSTINI à M. COCHE
M. LECOMTE à M. GUILLAUME
Mme DIART à M. CHARPENTIER

A l'unanimité, Monsieur Jean-Marie BOICHE a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Rapporteur : **Patrick COCHE**

OBJET

Indemnisation de sinistre

N° 41/2010

Le Maire certifie que la convocation du Conseil Municipal a été faite le 21 juin 2010. Cet acte est rendu exécutoire par transmission en préfecture le 30 juin 2010 et affichage en Mairie le 30 juin 2010.

**Le Maire,
Henri CHANUT**

Le sinistre n°201000430 en date du 01/02/2010 a été déclaré à notre assureur AXA suite à une effraction et le vol de bicyclettes à l'école Louise Michel. Une plainte a été déposée auprès des services de police.

Les réparations de la porte et le remplacement des bicyclettes a couté 728,65 € TTC. Après déduction de la franchise contractuelle de 380 €, la société AXA nous rembourse 348,65 €.

En conséquence, il est demandé au Conseil d'accepter l'indemnisation proposée de 348,65€.

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme.

**LE MAIRE,
Henri CHANUT**